

Ecrit par le 21 avril 2026

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été



Après sa mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse va organiser une nouvelle élection afin de se doter d'une nouvelle assemblée générale et d'un nouveau président. Si cette accélération du calendrier électoral consulaire va pouvoir donner une nouvelle gouvernance à la chambre vauclusienne, de nombreux dossiers 'épineux' devront être traités prioritairement par la nouvelle équipe.

Ecrit par le 21 avril 2026

[Jacques Witkowski](#), le nouveau préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de signer « l'arrêté portant convocation des électeurs, fixant le déroulement des opérations électorales et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse » ([voir document en fin d'article](#)).

Un vote du 29 juin au 10 juillet

L'élection, organisée exclusivement par correspondance, débutera le lundi 29 juin pour se clôturer le vendredi 10 juillet. A l'issue du scrutin, les nouveaux membres élus de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse désigneront un nouveau bureau ainsi qu'un nouveau président afin de succéder à [Gilbert Marcelli](#), suite à « [l'arrêté préfectoral portant dissolution de l'assemblée générale et du bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse et nomination d'une commission provisoire du 30 janvier 2026](#). »

Faire le plus vite possible

Si une grande incertitude régnait sur les éventuelles dates de ces élections (elles pouvaient être potentiellement repoussées jusqu'en 2029 en raison du calendrier électoral national), le souhait de l'Etat de les organiser durant l'été montre sa volonté de 'régler' le problème consulaire vauclusien le plus rapidement possible.

Un succès également pour [Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et ordonnateur de la commission de tutelle de la CCI 84, qui s'était engagé à ce que les élections puisse se dérouler le plus rapidement possible.

[CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes](#)

Le SGAR prêt à relever le défi

Pour autant, cette hâte n'est pas sans risque. En effet, les listes électorales des ressortissants de la CCI de Vaucluse ne sont plus à jour. Si tel est le cas, un simple recours pourrait suffire à faire invalider la future élection. Et de l'aveu même de nombreux observateurs consulaires, cette réactualisation sur un délai aussi court est une véritable gageure.

Un défi que semble pourtant vouloir relever le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure qu'« à compter de la publication de l'arrêté, la commission d'établissement des listes électorales prévue à [l'article R.713-1-1 du code de commerce](#) procédera à la mise à jour des listes électorales établies pour le renouvellement général de 2021 ». Verdict le mardi 14 avril prochain avec la remise des listes électorales définitives à Thierry Suquet, préfet de Vaucluse pour validation.

Cette liste sera alors mise à disposition du public pour information avant que le préfet de Vaucluse installe officiellement la commission d'organisation des élections d'ici le 20 mai prochain.

Ecrit par le 21 avril 2026

« Ils ont 'lâché' le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

Une liste unique pour faire table rase du passé ?

En attendant, le meilleur moyen pour se prémunir d'un éventuel recours c'est que le monde patronal vauclusien affiche son unité à l'occasion de cette élection consulaire. C'est ce à quoi s'attellent d'ailleurs en ce moment la CPME de Vaucluse et le Medef 84, les deux principales organisations patronales du département. Des deux côtés, on assure d'ailleurs avoir pleinement pris conscience des enjeux pour l'avenir, voire la survie, de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. Oui, mais avec qui ?

[Le renaissance du Medef](#), avec Roland Paul son nouveau président, et la prochaine passation de présidence à la CPME, entre 'l'historique' Bernard Vergier et le très probable Denis Duchêne, devraient marquer un inévitable changement de génération se matérialisant très concrètement dans la constitution de la future liste commune.

D'ores et déjà, les deux organisations patronales semblent déjà sûres d'une chose : impossible de reprendre les élus démissionnaires qui ont amené à [la mise sous tutelle de la CCI après avoir pourtant réaccorder leur confiance quelques semaines auparavant au président Marcelli](#).

« Il va falloir partir d'une page blanche, explique un très influent représentant du monde patronal du département. Ils ont 'lâché' le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

« La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. »

Même son de cloche dans d'autres cénacles patronaux vauclusiens tout aussi actifs : « C'est inenvisageable de s'appuyer sur ceux qui nous ont mis dans cette situation. La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. En termes d'image vis-à-vis des entreprises vauclusienne que nous représentons, il est donc impératif de donner un grand coup de balai. »

L'écosystème patronal vauclusien semble désormais plus que jamais dans les starting-blocks afin de jouer la carte de l'union et travaille déjà activement depuis plusieurs semaines à la constitution de cette liste commune tant attendues par les chefs d'entreprise locaux.

Dépôt de candidature et campagne électorale

Les futurs candidats pourront commencer à déposer leur liste en préfecture à compter du mercredi 20 mai prochain. Ce délais de déclaration sera clos le jeudi 28 mai à partir de 12h.

« Les déclarations de candidatures sont faites par écrit et signées par les candidats, précise le SGAR. Elles peuvent être individuelles ou présentées de manière collective dans le cadre d'un groupement, et déposées soit par les candidats eux-mêmes soit par un mandataire. Dans ce dernier cas, les déclarations sont accompagnées du mandat signé par les mandants et par le mandataire. »

Au plus tard le 3 juin 2026, le préfet de Vaucluse procèdera ensuite à l'affichage de la liste des candidats,

Ecrit par le 21 avril 2026

dans les conditions prévues par [l'article R.713-10 du code de commerce](#). La campagne électorale débutera alors le jeudi 4 juin 2026 et prendra fin le jeudi 9 juillet 2026 à minuit, veille du dernier jour de scrutin.

[CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'](#)

Des dossiers prioritaires à traiter en urgence

Suite à ces élections, la CCI de Vaucluse devrait donc retrouver une capacité de gouvernance locale. La nouvelle équipe aura plusieurs dossiers urgents à traiter prioritairement.

Le premier est sans conteste celui du renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse. Une DSP dont le renouvellement arrive à échéance fin 2026.

Gilbert Marcelli, le président sortant, n'avait jamais caché sa volonté que la CCI de Vaucluse garde strictement la main sur ce dossier. La CCIR - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - ne semble pas l'entendre de la même oreille. Si elle avançait 'masquée' jusqu'alors, son président [Daniel Margot](#), aussi membre de la tutelle de la CCI 84 (ndlr : à qui nous avons demandé, avec plusieurs confrères, l'organisation d'une conférence de presse sans succès jusqu'à présent), ne s'en cache plus.

Dans les colonnes de nos confrères marseillais des [Nouvelles Publications](#), ce dernier n'hésite pas à évoquer « une mutualisation sans régionalisation », notamment en matière « d'équipements gérés ». Toujours sous la plume de notre confrère [Frédéric Delmonte](#), il enfonce le clou : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société [Sealar](#) pour gérer des aéroports intermédiaires. »

Sealar tombe les masques ?

[Comme nous l'avions révélé il y a quelques semaines](#), c'est donc bien cette société qui semble en embuscade afin de rafler la mise de cette DSP tant convoitée. Sealar, pour Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux, a été créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère. Depuis le 25 novembre dernier, CCI France en est devenu le premier actionnaire. Présidée par Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13M€ en 2025.

En haut de la pile des autres dossiers à traiter prioritairement par la nouvelle gouvernance : [le restaurant Quai des saveurs](#), qui malgré ses 600 000€ de chiffres d'affaires annuels affiche une perte équivalente à son CA, et [le centre de formation Nextech](#), dont la situation ne serait pas si inquiétante de l'aveu même de Daniel Margot.

Quid également des pseudos accusations anonymes envoyées début décembre au CSE (Comité social et économique) de la CCI Paca par un 'collectif de collaborateurs' de la CCI de Vaucluse afin de dénoncer des faits de 'harcèlement managérial' ?

Ecrit par le 21 avril 2026

Enfin, les nouveaux élus consulaires vauclusiens auront la lourde tâche de trancher sur l'avenir de Tomas Redondo, directeur actuel de la CCI de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : tout est permis

Ayant fait l'objet d'un retrait de permis avec son véhicule de fonction il y a quelques mois, ce dernier n'en a pas informé son employeur tout en continuant de l'utiliser, engageant ainsi la responsabilité de la CCI en cas d'accident. Plus grave encore, durant cette période de rétention, il semblerait que le directeur général de la CCI 84 aurait 'co-voituré' d'autres salariés de la chambre qui ignoraient la situation.

Des faits suffisamment sérieux pour que la CCIR Paca lance en début d'année une procédure de « rupture de la relation de travail » pour motif « disciplinaire ». Une démarche dont a été informée CCI France et son président Alain Di Crescenzo.

Sollicité par nos soins, les services de ce dernier n'ont pas encore répondu malgré plusieurs relances. Cependant, selon [l'article R711-70](#) du code du commerce l'absence de retour de la part de CCI France vaut aujourd'hui validation de la sanction. A ce jour pourtant, la CCI Paca semble se réfugier derrière la non-réponse pour geler cette procédure.

Une posture en opposition avec [l'article R712-4-1](#) du code du commerce qui rappelle que « s'il est décidé de ne pas prononcer une sanction disciplinaire, il faut en exposer les motifs dans un rapport qui doit être communiqué au préfet de région et au ministre en charge de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie ».

Contacté, le ministère de l'économie et des finances, dont dépendent les CCI de l'Hexagone, souhaite désormais disposer des éléments pour se prononcer.

« La situation est intenable. »

Créer un précédent inédit

Du côté des autres chambres consulaires françaises cette situation est assez mal vécue : « Dans n'importe quelles entreprises de notre pays, une telle faute déboucherait sur un licenciement immédiat. Pas à la CCI de Vaucluse. Nous avons peur que cela crée un précédent chez nos salariés », s'inquiète un président consulaire hors de la région Paca.

Même au sein de la tutelle vauclusienne, deux écoles semblent s'être affrontées : d'un côté les partisans d'une 'exfiltration' immédiate et de l'autre ceux qui ont voulu que le problème soit réglé par la future équipe d'élus.

Les premiers voulaient trancher vite, tout en estimant que la CCI 84 pouvait 'survivre' quelques temps sans directeur général, notamment en s'appuyant sur le très expérimenté secrétaire général actuel de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Les seconds, rappelant qu'il est impossible de recruter un DG durant une période de tutelle, ont préféré jouer la montre pour éviter le maximum de remous.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, prévient toutefois un élu régional. La situation est intenable. »

Ecrit par le 21 avril 2026

Interconsulaire : des vœux à trois voix



Les trois chambres consulaires de Vaucluse (la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie) viennent de présenter conjointement leurs vœux pour l'année 2026. Dans un contexte économique agité, les trois organismes ont tenu à marquer « l'union sacrée de ces piliers de l'économie locale.

La présence de nombreux acteurs économiques et de décideurs institutionnel et politique « est le signe de la valeur et du dynamisme de nos partenariats pour le développement économique de notre beau département » s'est félicité Valérie Coissieux, présidente de la Chambre de métiers et d'artisanat en Vaucluse lors des vœux interconsulaires qui se sont déroulés à la chapelle Saint-Praxède à Avignon.

« Les chambres consulaires ont toujours été présentes pour ceux qui souhaitent créer, se développer ou rebondir. »

Valérie Coissieux, présidente de la Chambre de métiers et d'artisanat en Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026

Celle qui est aussi présidente en exercice du Comité inter-consulaire poursuit : « Une fois de plus, nos trois chambres consulaires ont souhaité organiser cette cérémonie ensemble pour rappeler notre mission commune : contribuer au développement économique de notre territoire en organisant, appuyant et coordonnant toutes actions de promotion nécessaire à cela. On le voit, notre association, créée en janvier 1984, s'intéressait déjà au marketing territorial et ce, avant même que le concept soit développé.

Ensemble, nos trois chambres consulaires réaffirment notre engagement pour le développement et la valorisation des acteurs du territoire vauclusiens », insiste Valérie Coissieux qui rappelle le rôle collectif des chambres. « Rester à la hauteur de nos missions, répondre aux attentes de nos entreprises avec une résilience exemplaire, et refuser de céder à la tentation du pessimisme. Les chambres consulaires ont toujours été présentes pour ceux qui souhaitent créer, se développer ou rebondir. Cette mission n'a jamais été aussi essentielle qu'aujourd'hui. »

« On est fier de nos chambres consulaires. »

Sophie Vache, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

« On est fier de nos chambres consulaires », complète Sophie Vache, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse.

« Nous sommes aussi très fiers de nos produits et de ce que nous produisons dans notre département », enchaîne celle qui découvre cette structure interconsulaire depuis son élection au printemps dernier afin de succéder à Georgia Lambertin devenue présidente de la Chambre régionale de l'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« L'interconsulaire, c'est la force du collectif. »

Dominique Damiano, vice-président de la CCI de Vaucluse

« L'interconsulaire, c'est la force du collectif », assure de son côté Dominique Damiano, vice-président de la CCI de Vaucluse. L'occasion pour celui qui en charge du commerce d'évoquer notamment [les projets du label éco-défis](#), l'économie circulaire et plus particulièrement le dossier de la gestion des déchets des entreprises, les difficultés d'essor de l'opération des chèques-cadeaux de l'interconsulaire.

« Dans l'intérêt général, nous continuerons, bien sûr, à être partie prenante dans les différentes structures où figure la CCI de Vaucluse », termine Dominique Damiano.

Dans tous les cas « l'heure est à la transversalité, insiste en chœur les représentants des trois chambres vauclusiennes. Qu'il s'agisse d'artisanat, d'agriculture ou de commerce, les chambres consulaires

Ecrit par le 21 avril 2026

maintiennent plus que jamais leur engagement pour le développement économique et la valorisation des acteurs du territoire. »

Le soutien du département

Egalement présente Dominique Santoni, présidente du conseil départemental de Vaucluse qui a présenté [ses vœux quelques jours auparavant à Oppède](#) a insisté : « Je suis pas ici par habitude. Je suis là par conviction. Parce que l'attractivité du Vaucluse se construit avec nos agriculteurs, nos chefs d'entreprise, nos artisans. Ceux qui véritablement produisent, innovent, vendent... Ceux qui sont véritablement dans la réalité sur l'ensemble de notre territoire. Je crois que l'attractivité ce n'est pas un mot. L'attractivité ce sont les exploitations agricoles, des artisans, des commerces de proximité, des entreprises, des industries, des industries touristiques et des services. L'attractivité, c'est véritablement tout un écosystème. Et cette attractivité, elle repose sur trois piliers qui sont indissociables : l'agriculture, l'artisanat et le commerce, accompagné donc bien entendu par la CCI, la chambre des métiers et la chambre d'agriculture. Aucun ne va sans les autres. »

La Région appuie les Chambres

Pour sa part, Bénédicte Martin, vice-présidente, en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur « il était impensable que la Région ne soient pas présentes à ces vœux interconsulaires car nous sommes la collectivité de l'économie aux côtés des communautés communes et d'agglomération. En effet, la Région Sud en charge la stratégie économique, l'organisation des filières ou bien encore le financement des entreprises. A ce titre, nous travaillons tout naturellement avec trois chambres consulaires. Tout particulièrement l'agriculture dans ce département où, plus qu'ailleurs, il y a de grands défis structurants à relever notamment les aménagements hydrauliques. Nous accompagnons aussi les entreprises au quotidien sur ce territoire. Nous avons par exemple un service financement des entreprises à l'antenne de la Région à Avignon. Et quand il y a des projets, on sait se mettre autour de la table avec le Département et son agence VPA, avec les pôles de compétitivité, avec l'Etat pour accompagner ces dossiers. »

Vœux de l'Interconsulaire de Vaucluse : « Faire de 2025 une année de renouveau »

Ecrit par le 21 avril 2026



C'est Chapelle Sainte-Praxède, siège de la Chambre des métiers et de l'artisanat en Vaucluse, que la cérémonie réunissant les 3 chambres consulaires a eu lieu en présence de nombreux d'élus, dont la présidente du Département Dominique Santoni, la vice-présidente de la Région Sud, Bénédicte Martin, le sénateur Lucien Stanzione, le président du Grand Avignon, Joël Guin et la maire d'Avignon Cécile Helle.

C'est Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture dont les élections sont en cours jusqu'au 31 janvier, qui a débuté ses vœux interconsulaires réunissant les 3 chambres consulaires (Chambre d'agriculture, CCI et Chambre de métiers) : « Après une année 2024 exigeante, des aléas climatiques, une pression économique qui ont montré la détermination et la force des paysans, 2025 impose innovation et adaptation pour nourrir la population, préserver l'identité des terroirs vauclusiens, accélérer la transition énergétique, renforcer les circuits courts, la traçabilité et valoriser le travail des agriculteurs ».

Ecrit par le 21 avril 2026



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA

« Préserver l'identité des terroirs vauclusiens. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

A son tour, Gilbert Marcelli, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie est intervenu : « On a besoin de travailler tous main dans la main, en meute. Le tissu économique du département est

Ecrit par le 21 avril 2026

composé de PME dynamiques, inventives qui sortent des projets, avancent et veulent dégager de la richesse. On va y arriver car au-delà des clivages, nous avons une vision collective, c'est dans l'intérêt de chacun ».



Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Crédit : J. Lecroq CMA

« Nous avons une vision collective. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026

Enfin Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat qui organisait la cérémonie dans ses locaux est intervenue. « 2024 vient de se terminer, posons un regard lucide mais porteur d'espoir sur ce qui nous attend. Après les incertitudes politiques, économiques et sociétales, des turbulences peuvent peser sur le moral de chacun, plus encore sur celui des entrepreneurs qui se battent au quotidien pour construire et faire vivre leurs projets ».



Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA



Écrit par le 21 avril 2026

« 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social. »

Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse

Elle poursuit : « 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social, 100 ans d'expérience essentiels notamment dans la transmission de notre savoir-faire. La preuve, quand il s'est agi de restaurer Notre-Dame de Paris, trois entreprises artisanales d'exception ont participé à ce chantier d'ampleur : l'Atelier de la Boiserie, la Lustrerie de Régis Mathieu à Gargas et les Orgues de Pascal Quoirin à Saint-Didier. Et je suis allée leur rendre visite sur place, dans leurs ateliers. Former, façonner les compétences de demain c'est faire un pari gagnant sur l'avenir avec les jeunes générations. Avec la reprise d'entreprises qui est un enjeu majeur pour relever le défi du renouveau. »

« Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance. »

Les trois présidents de l'Interconsulaire de Vaucluse

Après Gilbert Marcelli qui a présidé le Comité Interconsulaire (celui des 3 chambres du département) pendant 18 mois, c'est Valérie Coissieux qui lui succède. Elle a conclu son intervention : « Tous les trois nous vous disons : femmes et hommes de talent, unissons nos forces pour créer une dynamique positive et une énergie collective. Arrêtons de résumer le Vaucluse à un département pauvre. Insistons plutôt sur ses pépites, ses créateurs, ses entrepreneurs qui ne baissent pas les bras, créent et réussissent à le faire rayonner. Chez nous il y a un ou deux emplois, parfois un apprenti, on n'est pas comme les multinationales du CAC 40 ».

Les trois présidents de l'Interconsulaire ont résumé leur vision dans un communiqué commun : « Notre rôle est clair : répondre aux attentes de nos entrepreneurs avec une résilience exemplaire et refuser de céder à la tentation du pessimisme. Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance ».

Ecrit par le 21 avril 2026



Nextech : la CCI au chevet de la formation industrielle

Ecrit par le 21 avril 2026



Après plusieurs reports successifs, le Tribunal judiciaire d'Avignon vient finalement de retenir l'offre de reprise de l'école d'apprentis Nextech par la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et d'industrie).

Faut-il y voir un signe ? Alors que se profile la semaine de l'industrie (voir encadrés 'Visites' et 'Conférences' en fin d'article), la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient d'être désignée pour la reprise de l'école d'apprentis de l'industrie Nextech par le Tribunal judiciaire d'Avignon. Plusieurs fois reportée, alors qu'en raison de dysfonctionnements financiers et de gouvernance Nextech avait été placée en août dernier en redressement judiciaire, la décision est finalement tombée ce mardi 12 novembre.

« L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse. »

Jugement du Tribunal judiciaire d'Avignon

Selon nos confrères de [La Marseillaise](#) la CCI 84 acquiert Nextech pour un montant de 3,9M€ et s'engage à reprendre 55 des 57 salariés, dont 32 en CDI, 2 alternants et 21 CDDU (Contrat à durée déterminée d'usage). Des salariés qui, auparavant s'étaient prononcés à 81,8% en faveur de l'offre de l'organisme

Ecrit par le 21 avril 2026

consulaire vaclusien.

« L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse », explique le Tribunal judiciaire d'Avignon dans son jugement pour justifier son choix parmi les différents candidats à la reprise (Smart group, Provence formation et un projet de Scop).

Un constat partagé par Maître Robert-Louis Meynet, l'administrateur judiciaire de l'API 84, l'association gestionnaire de Nextech, pour qui l'offre de la CCI « était socialement la plus généreuse et présentait les meilleures garanties financières. »

Surtout, cette décision permet d'assurer la poursuite de la formation des 250 apprentis actuellement inscrit dans l'école.

Disposant de deux campus, [Nextech formation](#) (anciennement CFA -Centre de formation des apprentis-de l'industrie créé en 1997) est implanté à Avignon et à Pertuis. La structure propose des formations du CAP au master en passant par des BTS et licences professionnelles.

Assurer la continuité pour les étudiants et les salariés

« Cette reprise permet aux jeunes inscrits dans les différentes filières de poursuivre leur formation sans interruption, se félicite la CCI de Vaucluse. Les étudiants pourront ainsi maintenir leur parcours éducatif dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de la métallurgie, du numérique, ainsi que des services et de la qualité. La CCI de Vaucluse se réjouit également d'assurer le maintien des emplois des collaborateurs de Nextech. Ces derniers, confrontés à une période d'incertitude depuis l'annonce du redressement judiciaire, peuvent désormais envisager l'avenir avec sérénité. Ce sauvetage met fin à des mois d'inquiétude et garantit la stabilité des équipes pédagogiques et administratives. »

[Le Vaucluse, grand gagnant de la réindustrialisation ?](#)

Objectif : enrichir l'offre de formation en Vaucluse

« L'intégration de Nextech au sein de la CCI de Vaucluse vient renforcer le développement d'un pôle d'excellence industrielle et technologique, en parfaite complémentarité avec les formations déjà proposées au sein de l'Académie Vaucluse Provence, en Hôtellerie-Restauration, Santé & Social, Business & Management, Développement Durable et Numérique », poursuit la CCI de Vaucluse dont Gilbert Marcelli, le nouveau président, a été notamment précédemment président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) de Vaucluse. A ce titre, il est d'ailleurs particulièrement sensibilisé aux questions industrielles et estime que le Vaucluse a une belle carte à jouer dans [le cadre de la réindustrialisation à échelle humaine des territoires](#).

« Le Vaucluse a tout pour prendre le bon wagon de la réindustrialisation, même si la formation industrielle n'est pas assez mise en avant », expliquait tout récemment Gilbert Marcelli,

« La reprise des activités de Nextech (via l'API 84) permettrait à la CCI 84 de compléter son offre de formation en intégrant la branche manquante de l'industrie au Campus de la CCI tout en maintenant sur le territoire vaclusien une offre de formation large répondant aux besoins de la population et des

Écrit par le 21 avril 2026

entreprises, explique le Tribunal judiciaire d'Avignon. Elle entend développer des titres professionnels sur les métiers en tension, ouvrir des licences et masters professionnels, orienter les formations industrielles sur des spécialisations en forte demande comme le nucléaire notamment. »



En récupérant les formations industrielles locales, la CCI de Vaucluse ambitionne notamment de développer les métiers du nucléaire, comme ici sur le site Melox à Marcoule. Crédit : Melox/Orano/DR

Actuellement, au-delà de ses missions de représentation, de développement économique et de soutien aux entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse dispose de 5 pôles de formation regroupés au sein de son campus d'Avignon. A ce titre, elle propose 45 formations, du CAP au Master, dans les domaines de la santé, de l'hôtellerie-restauration, la comptabilité, l'ingénierie informatique... Elle accueille environ 800 étudiants et alternats ainsi que 1 200 stagiaires dans le cadre de son pôle de formation continue qui accompagne les entreprises dans le perfectionnement de leurs salariés, cadres et dirigeants.

1^{er} réseau national de formation

« Avec cette reprise, la CCI de Vaucluse affirme une fois de plus son engagement pour la formation et

Ecrit par le 21 avril 2026

l'accompagnement des jeunes ainsi que pour le développement économique et social du territoire, poursuit la Chambre vauclusienne. La préservation des compétences locales dans les filières industrielles et technologiques contribuera à renforcer l'attractivité de la région et à répondre aux besoins en recrutement des entreprises locales. Pour rappel, le réseau des CCI constitue le 1er réseau national de formation après l'éducation nationale. »

Laurent Garcia

La Semaine de l'Industrie 2024 : Un Rendez-vous au Cœur des enjeux industriels de demain

La Semaine de l'Industrie revient cette année du 18 au 22 novembre, pour une nouvelle édition placée sous le signe de l'innovation, des métiers d'avenir et de la souveraineté industrielle. Dans ce cadre, la CCI de Vaucluse propose une série d'événements destinés à renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, « sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie et promouvoir l'image d'une industrie moderne, innovante et écologique... »

Visites d'entreprises :

Lundi 18 novembre de 9h à 14h : Parcours de l'Industrie à Apt, en partenariat avec la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et le lycée Charles de Gaulle.

Mardi 19 novembre, de 9h à 12h : Visite de l'entreprise Unicacces à La Tour d'Aigues avec le lycée Val de Durance de Pertuis. Unicacces est une entreprise innovante dédiée à la sécurité et spécialisée dans la création de solutions de contrôles et d'accès.

Mardi 19 novembre, de 14h à 17h : Visite de l'entreprise Gaston Mille à Courthézon par des demandeurs d'emploi. Gaston Mille est un fabricant de chaussures de sécurité et équipements de protection pour les professionnels.

Mercredi 20 novembre, à 9h : Visite du site de production Aroma-Zone à Cabrières d'Avignon par des demandeurs d'emploi. Le site de production de l'entreprise Aroma zone est spécialisé dans la commercialisation d'ingrédients naturels pour la réalisation de cosmétiques et produits d'hygiène.

Jeudi 21 novembre, à 9h : Visite du site de production Aroma-Zone (voir ci-dessus) à Châteauneuf-de-Gadagne par des demandeurs d'emploi.

Jeudi 21 novembre, à 14h : Visite de l'entreprise Reatech à Sorgues par des demandeurs d'emploi. Reatech est une entreprise de chaudronnerie et de maintenance industrielle.

Vendredi 22 novembre, à 9h : Visite de l'entreprise Eurengo à Sorgues par des demandeurs d'emploi. Eurengo est leader européen des explosifs, propulseurs et combustibles militaires.

Les conférences



Ecrit par le 21 avril 2026

La CCI de Vaucluse, en partenariat avec les Forces Françaises de l'Industrie, invite le public à une série de conférences et d'événements, où entreprises et experts se mobilisent pour débattre des grands défis de l'industrie et offrir un éclairage concret sur les métiers et les perspectives d'avenir dans le secteur.

Lundi 18 novembre, 18h

Soirée de lancement de la Semaine de l'Industrie Conférence : Maîtriser les enjeux stratégiques : Intelligence économique au croisement du droit, de la cybersécurité et du renseignement. CCI de Vaucluse, 46 Cours Jean Jaurès, Avignon. Avec la participation de :

- Laurent Moisson, co-fondateur des Forces Françaises de l'Industrie
- Aurélie Gonzales, Experte en Intelligence économique, dirigeante de Thucy
- Samuel Seu, Doctorant à Paris 1 Sorbonne
- Maï-Linh Camus, PDG de Prisme Intelligence
- Sylvie Lafage, directrice régionale des douanes

Mardi 19 novembre, 18h

Conférence : Réindustrialisation sous pression foncière - Synergie pour relancer le territoire. Aéroport d'Avignon, 335 avenue Clément Ader à Montfavet. Avec la participation de :

- Laurent Stabatucci, directeur associé, EOL
- Samuel Marc, dirigeant, Fénix Evolution
- Laurent Lucasson, directeur des opérations, Aroma-Zone
- Gilles Périlhou, directeur, Aurav

Mercredi 20 novembre, 18h

Conférence : Financer l'industrie de demain - Prise de conscience des acteurs du financement. Avec la participation de :

- Laurent Moisson, Co-fondateur des Forces Françaises de l'Industrie
- Samuel Marc, Dirigeant de l'entreprise Fénix Evolution
- Laetitia Ferrandino, Procamex
- Banque Populaire

Jeudi 21 novembre, 18h

Conférence : Souveraineté alimentaire - Coopération pour un avenir durable. ISARA ISEMA, 105 rue Pierre Bayle, Avignon Montfavet. Avec la participation de :

- Laetitia Ferrandino, Procamex
- Alex Duwez, directeur recherche et développement Charles & Alice
- Pole Innov'Alliance
- Eric Barraud, délégué général de la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole.

Inscription sur le site de la CCI de Vaucluse : www.vaucluse.cci.fr/evenement/la-semaine-de-lindustrie

Ecrit par le 21 avril 2026

La CCI de Vaucluse active une cellule de crise énergétique



L'[augmentation des coûts de l'énergie](#) n'impacte pas uniquement les ménages, les entreprises et les collectivités, elles aussi, sont fortement touchées. Beaucoup rencontrent des difficultés, notamment pour renégocier les contrats d'énergies avec leurs fournisseurs, avec des augmentations oscillant entre 300% et 600% du prix antérieur. C'est pourquoi la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) a décidé d'activer une cellule de crise énergétique.

L'objectif de cette cellule est d'informer les entreprises sur les dispositifs d'aide existants, notamment l'aide « gaz et électricité » qui a été simplifiée et prolongée jusqu'à la fin de l'année par le gouvernement. La CCI de Vaucluse propose également des dispositifs d'accompagnements avec un groupement de courtiers en énergie, qui aideront à la renégociation des contrats afin d'optimiser les dépenses, un appui technique lors d'une volonté d'achats groupés par un groupement de personnes morales, voire une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'appels d'offres, ainsi que des réunions d'informations avec des partenaires locaux et pôles de compétitivité.

Ecrit par le 21 avril 2026

Cette cellule d'appui est joignable par téléphone au 04 90 14 10 32 ou par mail à l'adresse celluleappui@vaucluse.cci.fr

V.A.